



Syndicat des
chargées et chargés de cours
de l'Université de Montréal

Infolettre
13 juin 2018
vol. 3, no 11



40 ans de lutte pour la défense des chargés-es de cours, ça se célèbre!

C'est le 8 juin 1978 qu'a eu lieu l'assemblée de fondation du SCCCUM. Les premiers militantes et militants, dont la majorité provenait de la Faculté des sciences de l'éducation, ont choisi l'affiliation à la FNEEQ (CSN) et ont entamé une campagne de recrutement des membres à l'automne suivant. Ils ont déposé une requête en accréditation en décembre 1978. L'accréditation a été obtenue le 13 décembre 1979.

Nous vous révélerons d'autres chapitres de cette aventure dans les infolettres à venir, et il y aura des activités de commémoration et de célébration tout au long de l'année qui vient.

Élargir l'horizon des possibles : 32e congrès de la FNEEQ



Le congrès de la FNEEQ est l'instance la plus large de la fédération la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). Tous les trois ans, il offre l'occasion à ses délégués-es de débattre et d'adopter les grandes orientations de la fédération pour les trois années à venir. Le 32^e congrès de la FNEEQ, auquel une imposante délégation du SCCCUM a participé, s'est tenu du 22 au 23 mai à Sherbrooke sous le thème *Élargir l'horizon des possibles*. 369 délégués y étaient, dont 19 du SCCCUM.



Jean Murdock, le président sortant de la FNEEQ a fait valoir que :« [le] thème, **Élargir l'horizon des possibles**, invite les délégué-es à réfléchir sur ces enjeux importants en dépassant le cadre de référence qui nous est souvent imposé. Il est temps de passer à autre chose et de défendre avec force nos idéaux et nos rêves afin de vivre dans une société plus juste, plus tolérante et plus démocratique. Rien n'est impossible puisque c'est nous qui en définissons l'horizon. »

Vidéo sur la participation du SCCCUM au congrès de la FNEEQ



Félicitations aux élus-es du nouvel exécutif de la FNEEQ!

De gauche à droite :

Richard Bousquet, vice-président responsable du regroupement université
Benoît Lacoursière, secrétaire général et trésorier
Caroline Quesnel, présidente
Josée Chevalier, vice-présidente responsable du regroupement cégep
Léandre Lapointe, vice-président responsable du regroupement privé



Représentation accrue du SCCCUM à la FNEEQ

Le SCCCUM sera bien représenté à la FNEEQ puisque trois de nos membres ont été élus à autant de comités fédéraux :

- **École et société** : Michaël Séguin

- **Environnement** : David Lewis
- **Interculturalité, discrimination et racisme systémique au travail et éducation** : Carole Yerochewski

Il est important de souligner que c'est grâce à la recommandation du SCCCUM que le comité sur les discriminations et le racisme systémique a été créé au 32^e congrès. Des militants du SCCCUM, Pierre Bergeron, Françoise Miquet, Benoît Robichaud, Celia Rojas-Viger, Michaël Séguin, Eliana Sotomayor et Carole Yerochewski, ont permis à cette idée de se concrétiser.



Le saviez-vous?

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) a été fondée en 1969. La FNEEQ compte actuellement 101 syndicats et représente près de 34 000 membres dans 46 syndicats de cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), dans 43 syndicats d'établissements d'enseignement privés et

dans 13 syndicats d'établissements universitaires, soit dix syndicats de chargées et chargés de cours, l'Association des étudiantes et des étudiants salarié-es diplômé-es de l'Université McGill, le Syndicat des tutrices et des tuteurs de la Télé-Université et l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure. De plus, le syndicat des travailleuses et des travailleurs de Merinov (CSN) regroupant des chercheuses et des chercheurs, fait également partie de nos rangs. Par sa composition, la FNEEQ couvre tous les niveaux d'enseignement partagés entre le secteur public et le secteur privé de l'éducation. Elle est, par ailleurs, l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.



Capsules vidéo SCCCUM sur les exigences de qualification pour l'enseignement (EQE)

Dans la vidéo à laquelle vous pouvez accéder ci-dessous, Pierre G. Verge, président du SCCCUM, explique comment la nouvelle procédure acquise dans [la nouvelle convention collective du SCCCUM](#) rend la révision des EQE plus efficace et réduit les délais.



**Les travailleuses
domestiques
ont des droits!**



Au Canada, depuis le milieu des années 50, les travailleuses domestiques, en grande majorité des personnes racisées provenant de l'immigration, ont marqué le développement économique du pays, sans jamais bénéficier de la reconnaissance qui leur était due, leur travail demeurant le plus souvent invisible et peu valorisé socialement. Les politiques à leur égard ont généralement visé à exploiter leur force de travail et non à défendre leurs droits humains. Aujourd'hui, on dénombre environ 25 000 de ces travailleuses au Québec et 150 000 au Canada. Ces femmes sont vulnérables à l'exploitation, à la discrimination raciale, au harcèlement sexuel et psychologique, aux violences, aux viols. Plusieurs sont même sujettes au travail forcé.

La campagne lancée par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et le Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI (CQFD) s'inscrit dans la foulée du mouvement mondial croissant pour la défense des droits des travailleuses domestiques. Elle se poursuit jusqu'au 16 juin 2018.

Nous vous invitons à aller signer la pétition en ligne sur le site du Parlement et à la faire circuler dans vos réseaux!

<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-1568>

Pour en savoir plus ⇒



Faites vite!

Nous vous rappelons que la **période d'affichage des cours et de postulation** en vue de l'obtention de charges de cours à la session d'automne s'étend du 1^{er} au 15 juin.

Les cours disponibles doivent normalement être affichés sur un site Internet de l'Université ainsi que sur un babillard de votre unité.

Dates à retenir

Affichage

du 1^{er} au 15 juin - Dates d'affichage des charges de cours de la session d'automne

Calendrier d'été du SCCUM

du 4 juin au 20 juillet - Fermeture du bureau du SCCUM tous les vendredis à compter de 12 h

du 23 juillet au 10 août - Fermeture du bureau du SCCUM pour les vacances estivales